







DALEP ACTI

Fiche Technique

Traitement Prêt à l'emploi

Description

DALEP ACTI est un fongicide Prêt à l'Emploi qui traite tous les supports contre les dépôts verts, algues, lichens, champignons...

Facile d'utilisation, il respecte les matériaux traités sans en modifier l'aspect.

Produit certifié Label Excell +



EXCELL

Caractéristiques

Produit anticryptogamique : fongicide en phase aqueuse

Curatif & Préventif

Formule Professionnelle

Produit sans chlore

Convient sur tous matériaux : tuile, ardoise, fibres ciment, pierre, béton, enduit, brique, marbre, shingles, membranes d'étanchéité, bois...

Ne modifie pas l'aspect des matériaux traités

Le support peut être peint après élimination totale des micro-organismes Incolore

Sans odeur

N'abîme pas les matériaux

Conforme aux prescriptions des « Monuments Historiques »

Sans rincage

Effet longue durée / Action rémanente

Limites d'emploi

Pendant l'utilisation, le port de lunettes, gants et masque est recommandé.

Éviter tout contact avec la végétation.

Protéger les plantations en cas de risques de projections qui pourraient altérer temporairement fleurs et feuillages.

Tenir hors de la portée des enfants.

Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

Maintenir les animaux à l'écart lors du traitement.

Rincer soigneusement bassins, réservoirs, citernes avant leur mise en service. Ce produit, comme tous les produits, ne doit pas rentrer en contact avec l'eau des poissons.

Conservation : 3 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Application

- Gratter les verdissures épaisses et abondantes avant traitement.
- Appliquer DALEP ACTI uniformément sur un support sec à l'aide d'une brosse, d'un rouleau, d'un pulvérisateur ou d'une motopompe.
- Bien imprégner la surface à traiter : 1 litre = 5 m².
- Il est nécessaire que le produit traverse le végétal pour atteindre le germe à traiter dans le matériau. Pour de meilleurs résultats, insister sur les végétaux très durs et ras, genre tâches de bougie (en deux passes si nécessaire).
- Dans tous les cas, ne pas rincer.
- Temps sans pluie nécessaire après traitement : 12 heures minimum.
- L'action de la pluie éliminera les résidus en quelques mois (2 à 12 mois selon contamination du support). Pour une action rapide, les résidus peuvent être éliminés au nettoyeur haute pression quelques jours après l'application du produit.
- Si le support est très encrassé, renouveler l'opération.
- Nettoyage du matériel à l'eau.

Après destruction des micro-organismes, les matériaux peuvent être protégés durablement de l'humidité avec les HYDROFUGES de la gamme DALEP (D21, D31, Impermat, Hydro-Pierre, Protect'Max...)

Composition

Sels d'ammonium quaternaire : 24.5 g / L

Référence & Conditionnement

Réf 1.01.0001.06 : Bidon de 20 litres (pour 100 m²)

Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Type de préparation : TP 2 - Algicide pour les surfaces matériaux équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. TP 10 - Produits curatifs pour la protection des toitures, murs et façades.

Les informations contenues dans nos documentations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation des produits à chaque cas déterminé. Lire impérativement l'étiquette, la fiche technique et la fds avant chaque utilisation. La présente édition annule et remplace toute fiche technique antérieure relative au même produit.



